5H5 | A2 | M. Desmares

LES CAPETIENS CONSTRUISENT UN ETAT MODERNE (XIIe-XIIIe SIECLES)

L'agrandissement du domaine royal

Légende

- limites du royaume de France
- domaine royal
- fiefs du roi de France
- royaume d'Angleterre
- fiefs du roi d'Angleterre

Doc. 1 / Le royaume de France aux XIIe-XIIIe siècles

Aux XIIe-XIIIe siècles, les rois capétiens étendent le domaine royal (ils font notamment la guerre aux seigneurs).

En 1202, Philippe Auguste confisque les fiefs du roi d'Angleterre sous prétexte qu'il ne respecte pas ses devoirs de vassaux.

Le développement de l'administration royale

Philippe Auguste

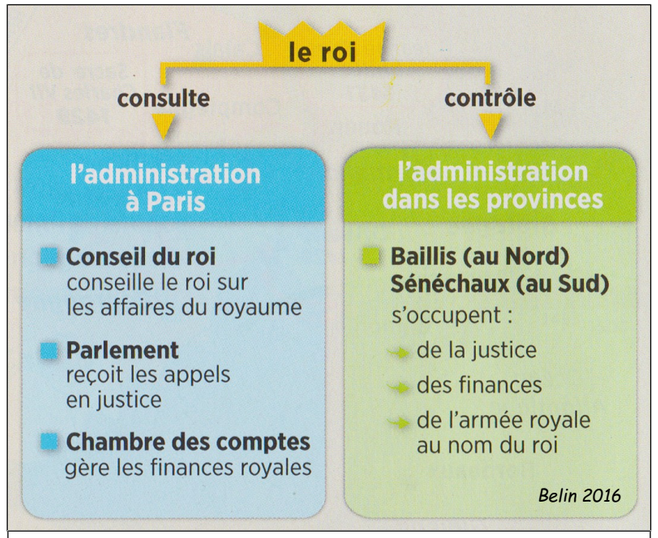

Doc. 2 / L'administration royale

Philippe Auguste organise l'administration dans les provinces : il crée les baillis (voir doc.2).

Il fait de Paris la capitale.

Louis IX (saint Louis)

Monnaie en or, XIIe siècle, Bibliothèque nationale de France, Paris

www.larousse.fr

Doc. 3 / L'écu de Louis IX

Louis IX organise l'administration à Paris : trois conseils spécialisés apparaissent :
- le conseil du roi
- le parlement
- la chambre des comptes

Philippe le Bel

1. le roi
2. la noblesse et l'Eglise
3. les villes

Doc. 4 / Une séance des Etats généraux

En 1302, le roi Philippe le Bel crée les États généraux.
Cette assemblée réunit les grands seigneurs, les principaux hommes d'Eglise et les grands bourgeois des villes.
Le roi leur demande de lever pour lui de nouveaux impôts.

Philippe Auguste et Louis IX commencent à organiser une administration royale.

baillis : représentants du roi dans les provinces du domaine royal
conseil du roi : assemblée discutant des affaires politiques avec le roi
parlement : cour de justice royale recevant les appels
Etats généraux : assemblée convoquée par le roi pour obtenir une aide financière